



Syndicat autonome des enseignants neuchâtelois

ASSEMBLEE GENERALE 2006 DU SAEN

**15 novembre 2006
Salle de spectacles - Couvet**

Présidence : M. Philippe Vaucher
Présents :
Excusés :

Ordre du jour :

1. Ouverture et nomination de scrutateurs
2. Approbation du PV de l'AG du 9 novembre 2005
3. Approbation de la déclaration d'intentions 2006-2007
4. Revendications syndicales (rétablissement des décharges)
5. Vote de résolutions (attitude face aux mesures)
6. Présentation d'un résumé du rapport d'activité du CC
7. Informations du comité central
8. Élection du/de la président-e (mandat de 4 ans 2007-2011)
9. Messages des invités
10. Présentation de la Fondation CPA
11. Analyse du fonctionnement interne :
 - Avenir du SAEN : désignation de délégués à l'AD
 - Points forts du défi syndical
 - Recrutement, notamment pour le CC
12. Divers

Réflexion : Quel avenir pour l'école et pour notre métier ?

Intervenants :

- Olivier Maradan (secrétaire général adjoint)
- Jean-Claude Marguet (chef du SEO)
- Georges Pasquier (président a.i.)



Syndicat autonome des enseignants neuchâtelois

1. Ouverture et nomination de scrutateurs

M. Philippe Vaucher préside la séance. Il salue tous les membres.

M. Vaucher demande une modification de l'ordre du jour :

- point 2 : manifestation
- point 4 : élection du/de la président-e.

Cette modification est acceptée à l'unanimité.

2. Manifestation

M. Vaucher nous parle de la manifestation contre les mesures d'austérité dans le Canton.

La manifestation aura lieu 1^{er} décembre à 17 h 30, place de la Gare à Neuchâtel. M. Vaucher demande l'acceptation de l'assemblée. Les gens qui votent pour le soutien de cette manifestation, s'engagent à y être présents.

Vote : 99 oui

Pas d'avis contraire.

Le SAEN est donc mandaté pour soutenir cette manifestation.

Divers points sont également exposés :

- Hôpital du Val-de-Travers : motion populaire.
- 2 pétitions, une de l'association régionale du Val-de-Travers et l'autre d'un privé qui émane de la maternité.
- Pétition également pour le soutien du jardin botanique.

M. Vaucher invite les membres à signer lesdits documents.

3. Approbation du PV de l'AG du 9 novembre 2005

Après consultation des membres, aucune remarque n'est formulée au sujet de ce PV, il est donc adopté sans modifications.

4. Élection du/de la président-e (mandat de 4 ans 2007-2011)

M. Kunzi prend la parole et remercie les membres qui ont réalisé la décoration de la salle. Il remercie les membres présents, la commune de Couvet, les invités ainsi que les membres du CC.



Syndicat autonome des enseignants neuchâtelois

M. Kunzi présente John Vuillaume qui a donné sa candidature pour le poste de président.

Le CC propose d'élire M. Kunzi comme intérim durant une année encore, ainsi la transition se fera en douceur. John Vuillaume prendra la place de président en août 2008.

John Vuillaume se présente et fait un petit discours.

M. Vaucher propose de voter pour accepter la proposition du CC. Vote : acceptée à l'unanimité.

Vote pour élire John Vuillaume comme président en 2008 : accepté à l'unanimité.

5. Approbation de la déclaration d'intentions 2006-2007

Modification dans le titre : **durant l'année scolaire** au lieu de durant les 4 années à venir, étant donné qu'on change de président.

M. Vaucher fait une lecture point par point de la déclaration d'intentions 2006-2007.

M. Vaucher propose de rajouter dans le point 14 : **mise en place d'une retraite anticipée de qualité**. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Point 16 : un membre souhaite que la branche "connaissances de l'environnement" soit rajoutée dans la liste. Après discussion, le point 16 sera modifié ainsi : **sauvegarder et équilibrer la place des branches suivantes dans la grille horaire : branches d'éveil et de développement personnel**. La proposition est acceptée.

Point 17 : M. Vaucher demande à l'assemblée s'il est judicieux de garder ce point (qui est très flou et peu clair). Après discussion, la phrase est changée ainsi : **veiller à l'équité des indices horaires**. Vote : la proposition est acceptée.

La déclaration d'intention est acceptée.

6. Revendications syndicales (rétablissement des décharges)

Jean-François Kunzi laisse la parole aux membres.

7. Vote de résolutions (attitude face aux mesures)

M. Vaucher propose deux résolutions :

1. *Rétablir toutes les décharges qui ont été supprimées depuis 2005. Vu la complexité du problème et après un long débat, ce point ne sera pas pris en compte ce jour.*
2. *Assouplir les effectifs dans les classes et fixer un effectif maximum des classes qui ne doit pas être dépassé.*



Syndicat autonome des enseignants neuchâtelois

M. Vaucher propose de mandater le CC pour supprimer les nouvelles mesures prises concernant les effectifs pour revenir à celles prises jusqu'en 2005.

Vote : la résolution est acceptée.

8. Présentation d'un résumé du rapport d'activité du CC

M. Kunzi prend la parole. Il relève la situation critique dans laquelle on se trouve.

Les points suivants sont exposés :

- Retraite à 58 ans : les représentants syndicaux sont convoqués jeudi matin, 16.11.2006.
- On aimerait voir des progrès au niveau des mesures salariales et pédagogiques. Tout se décide au niveau du Département et du secrétariat général du Département.
- Problème de la mondialisation. Écoute restreinte au niveau du DECS.
- Collaboration avec le SER.
- Collaboration avec la FPS. Nous sommes représentés auprès de la FPS par une commission qui délègue un certain nombre de ses membres.
- Intersyndicale BEJUNE : progression. Formateurs et formatrices de la HEP et de la HE-ARC : for juridique : canton du Jura. Élaboration d'un syndicat qui regrouperait les trois associations cantonales.
- Bonne collaboration avec la FAPEN. Nous avons entrepris une action au Conseil d'État contre les mesures prises.
- Bons rapports également avec le SSP, la société des magistrats et fonctionnaires.
- Relations avec le Conseil d'État. On a pu obtenir une amélioration financière de 3,7 % si le budget est voté pour les collègues jeunes qui n'avaient pas obtenu leur haute paie, pour les autres 2,9 %.
- Rencontre avec les directions de diverses écoles, avec les conseillers communaux de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds.
- Nous avons défendu des collègues avec succès.
L'assurance de protection juridique a fait savoir à un avocat qu'elle allait résilier notre contrat suite au dernier cas que nous avons eu.
- Nous allons essayer de "rendre plus vivant" le site SAEN. M. Pierre Graber a intégré le CC et a pris le poste de "webmaster". M. Kunzi présente M. Said Khamlichi, nouveau rédacteur à l'Éducateur.



Syndicat autonome des enseignants neuchâtelois

9. Informations du comité central

- M. Kunzi ne sera pas en mesure de prendre part à la manifestation du 1^{er} décembre car il a une assemblée avec le SER à Sierre.
- Eco-forum nous demande de faire signer la pétition pour le jardin botanique.
- Proposition de la CSS pour bénéficier du contrat Arcosana.
- Information de la Caisse de pensions pour les congés en raison de longue maladie. Les titulaires de fonction publique recevraient pendant 6 mois leur salaire à 100 % et pendant les 6 mois suivants à 80 %. D'un commun accord avec les autres associations, nous proposerons à une société d'assurances de couvrir les 20 % restants.
- Rencontre le 6 novembre dernier avec la cheffe du DECS. Nous avons demandé des chiffres très précis et non pas des moyennes concernant les effectifs dans les classes.

10. Message des invités

- M. Georges Pasquier prend la parole et présente le SER. Il remercie Jean-François Kunzi, John Vuillaume pour son futur poste de président et Said Khamlichi pour son nouveau poste de rédacteur.
- M. Cattin, conseiller communal de Couvet.
- M. Samuel Rochbach, président du SEJ. Il remercie M. Kunzi et félicite John Vuillaume pour son poste de président.

11. Présentation de la Fondation CPA

Mme Marti nous présente la coopération pédagogique en Afrique. C'est une fondation qui reste en étroite relation avec le SER.

12. Analyse du fonctionnement interne

- **Avenir du SAEN : désignation de délégués à l'AD;**
Le CC se pose la question de savoir comment mieux faire fonctionner le SAEN. A l'époque il y avait une structure qui prévoyait des sections et des groupements. Faut-il maintenir ces structures ? Si oui, il faut trouver un certain nombre de personnes qui s'engagent. Une solution proposée est que l'Assemblée Générale désigne les délégués pour l'AD. Cette proposition est acceptée avec un avis contraire. Antoine Weber a préparé des feuilles pour s'inscrire.

Il faut des délégués dans les secteurs suivants :

pour l'école enfantine : 5

pour le primaire : 7

pour le secondaire II : 3

pour le groupement professionnel et commercial : 7



Syndicat autonome des enseignants neuchâtelois

- **Points forts du défi syndical**

M. Kunzi rappelle l'importance de la réflexion de cet après-midi.

M. Kunzi déclare avoir besoin de personnes pour le groupe forum qui va étudier le prochain plan d'études. Il faut 10 délégués. M. Kunzi souhaiterait une 2^{ème} maîtresse d'école enfantine et un ou une collègue du secondaire I notamment.

- **Recrutement, notamment pour le CC**

Personne ne se présente pour le CC. M. Vaucher demande aux membres d'y penser tout de même.

13. Divers

Un membre souhaite avoir plus fréquemment des informations par e-mail.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 11 h 50

La secrétaire
Anne-Marie Picci